



Chlore liquide à usage industriel — Méthode d'échantillonnage (en vue uniquement de la détermination du titre volumétrique en chlore)

Liquid chlorine for industrial use — Method of sampling (for determining only the volumetric chlorine content)

Première édition — 1976-04-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 47 a examiné la Recommandation ISO/R 1552 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. La présente Norme Internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1552-1970 à laquelle elle est techniquement identique.

La Recommandation ISO/R 1552 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Portugal
Allemagne	Hongrie	Roumanie
Autriche	Inde	Royaume-Uni
Belgique	Iran	Suisse
Colombie	Israël	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Italie	Thaïlande
Cuba	Nouvelle-Zélande	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	U.R.S.S.
Espagne	Pologne	

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1552 en Norme Internationale.

Chlore liquide à usage industriel — Méthode d'échantillonnage (en vue uniquement de la détermination du titre volumétrique en chlore)

1 OBJET

La présente Norme Internationale spécifie une méthode d'échantillonnage du chlore liquide à usage industriel, en vue uniquement de la détermination du titre volumétrique en chlore.

2 DOMAINE D'APPLICATION

La méthode est applicable à l'échantillonnage du chlore liquide à usage industriel, en vue uniquement de la détermination du titre volumétrique en chlore, lorsqu'un accord préalable a été convenu entre les parties intéressées (prélèvement de deux échantillons représentatifs au cours du remplissage du wagon-citerne chez le fabricant). Elle ne peut être appliquée lorsqu'on a en vue le dosage de l'eau.

2.1 Cas particulier

Méthode à appliquer lorsqu'aucun accord n'a été prévu et qu'il s'agit donc de prélever un ou plusieurs échantillons représentatifs (au cours de la vidange du wagon-citerne chez le client), en vue uniquement de la détermination du titre volumétrique en chlore.

3 AVERTISSEMENT

L'échantillonnage du chlore liquide entraîne des manipulations dangereuses et délicates qui ne peuvent être exécutées que par un personnel spécialisé utilisant un matériel approprié et en plein air ou dans des lieux largement ventilés. Le prélèvement direct dans les récipients en verre servant aux dosages (éprouvettes à gaz pour le chlore gazeux, vases calorifugés pour le chlore liquide) paraît à première vue une bonne solution puisqu'il évite toute pollution de l'échantillon par des opérations intermédiaires.

Cependant, il ne peut être pratiqué que rarement dans des conditions de sécurité suffisantes, le laboratoire de contrôle n'étant généralement pas voisin du lieu de prélèvement. C'est la raison pour laquelle il est recommandé de prélever l'échantillon représentatif dans de petites bouteilles en acier fabriquées aujourd'hui couramment un peu partout et dont l'emploi n'entraîne aucune altération du produit.

4 PRINCIPE

Contrôle de l'étanchéité du matériel utilisé.

Prélèvement de deux échantillons représentatifs dans des bouteilles en acier, au cours du remplissage du wagon-citerne à livrer.

Une bouteille est destinée au client et l'autre est conservée par le fabricant en vue d'une analyse contradictoire éventuelle.

5 APPAREILLAGE

L'installation, schématisée à la figure 4, comprend

5.1 Bouteille à chlore liquide, en acier, de capacité utile 1 à 10 l (voir exemple à la figure 1), munie d'une tête à deux vannes comportant deux tubes plongeurs (voir exemple à la figure 2), la longueur du tube plongeur le plus court étant calculée de façon qu'il subsiste au-dessus de son extrémité inférieure, un volume résiduaire compris entre 12 et 15 % du volume total de la bouteille.

5.2 Tuyaux de connexion, en cuivre ou en acier, de diamètre 10 mm environ et **vannes à pointeau** correspondantes, en acier inoxydable.

6 MODE OPÉRATOIRE

6.1 Opérations préliminaires

Nettoyer la tuyauterie et les vannes de l'installation au jet de vapeur et les sécher avec de l'air sec.

Nettoyer de même la bouteille à chlore liquide et la tête de bouteille au jet de vapeur et les sécher avec de l'air sec.

Fixer la tête sur la bouteille, après avoir marqué d'un trait repère sur la paroi extérieure le niveau inférieur du tube le plus court, et peser l'ensemble.

Vérifier si les tubes plongeurs ne sont pas obstrués. Dans ce but, relier la bouteille, comme indiqué à la figure 3, à une source de dépression et ouvrir, prudemment et très progressivement, les deux vannes. Le passage rapide d'air observé dans le barboteur à acide sulfurique indique la liberté de passage.

Contrôler ensuite le bon fonctionnement des vannes en les fermant alternativement. Le passage d'air doit alors cesser.